



COMMISSION FOOTBALL LOISIR

Procès-Verbal n° 5

Réunion du :	Mardi 17 Septembre 2024
Président :	M. Julien LE DORAN
Secrétaire :	Mme Cathy DARDON
Présents :	MM. James AHONOUKOUN – Georges PEZZOLI

ORDRE DU JOUR

- Composition de la Commission
- Réunion avec les clubs
- Questions diverses

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : M. Julien LE DORAN

Secrétaire : Mme Cathy DARDON

Membres : MM. James AHONOUKOUN – Georges PEZZOLI (désignation des arbitres)

REUNION DE DEBUT DE SAISON AVEC LES CLUBS

Du Lundi 16 Septembre 2024

Clubs présents : S.O. LONDAIS - A.S. SIBLAS - SPC LA RESERVE – UNION MAHORAISE — A.S. ST-CYR – U.S. CUERS PIERREFEU – LA CADIERE – SIX FOURS LE BRUSC – HYERES F.C. – AV. S MAR VIVO

Excusé : A.S. LA CIOTAT

> Préparation de la saison 2024 – 2025 : En concertation avec les clubs présents, il a été décidé de faire le championnat composé de 14 équipes comme suit :

1ère phase :

2 poules de 7 équipes. Le tirage au sort des 2 poules a été effectué lors de la réunion.

2ème phase :

Les 4 premiers de chaque poule se rencontreront dans un autre championnat en matchs aller, puis demi-finale et finale pour désigner le Champion du Var

Les 3 derniers de chaque poule se rencontreront également dans un autre championnat en matchs aller/retour

> Composition des Poules :

POULE A : SO LONDAIS – T. CLARET MONTETY – AS ST CYR – SIX FOURS LE BRUSC – UNION MAHORAISE – US CADIERE – AS LA CIOTAT

POULE B : US CUERS PIERREFEU – SIBLAS – AVS MAR VIVO – US OLLIOULES – SC TOULON – SPC LA RESERVE – HYERES FC

> FINALE DU CHAMPIONNAT : la finale se jouera le vendredi 6 juin 2025.

> ARBITRAGE : Officialisation du carton blanc.

> COUPE DU VAR : la finale se jouera le vendredi 13 juin 2025.

INFORMATIONS

Les calendriers sont en ligne

Le Championnat débutera deuxième semaine d'octobre

PLANNING – CRENEAUX HORAIRES DES INSTALLATIONS – COORDONNEES DES RESPONSABLES :

Les clubs connaissent déjà les lieux, jours et heures de leurs matches ainsi que les coordonnées des responsables d'équipes doivent nous les communiquer le plus rapidement possible.

DOUBLES LICENCES :

Les Clubs ayant des joueurs possédant une double licence « Libre / Loisir » ou « Loisir / Futsal » doivent communiquer les noms, n° de licence et clubs d'appartenance de ceux-ci (même s'ils font partie du même club) au secrétariat du District par mail à secretariat@var.fff.fr.

INSTALLATIONS SPORTIVES :

Les terrains et installations sportives doivent satisfaire aux dispositions légales et aux règlements fédéraux et régionaux en vigueur.

Les Clubs disputant les championnats loisirs doivent disposer pleinement d'une installation classée par la F.F.F. Au minimum au niveau T7 et pour l'éclairage au niveau E7 minimum. Cette dernière disposition sera intégrée au règlement du Football loisir.

CRENEAUX HORAIRES DES CLUBS

TOUTES MODIFICATIONS DOIVENT ETRE COMMUNIQUEES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

CLUB	JOUR	LIEU	HORAIRE
S.O. LONDAIS	JEUDI	Stade Guillaumont – La Londe	21h00
A.S. LA CIOTAT	VENDREDI	Stade V. Magri – la Ciotat	20h00
T. CLARET MONTETY	LUNDI	Stade des Lices – Toulon	20h00
U.S. CUERS PIERREFEU	JEUDI	Stade Loulou Gaffre - Pierrefeu	21h00
UNION MAHORAISE	VENDREDI	Stade de La Beaucaire – Toulon	20h00
U.S. LA CADIERE	JEUDI	Stade Gilbert Itrac – La Cadière	21h00
U.S. OLLIOULAISE	MERCREDI	Stade Piemontesi – Ollioules	20h00

A.S. SIBLAS	LUNDI	Stade Saurin – Toulon	20h00
SIX FOURS LE BRUSC	JEUDI	Stade Baptiste – Six Fours	20h30
SP.C LA RESERVE	LUNDI	Ferme des Romarins – Toulon	20h00
A.S. ST CYR	JEUDI	Stade Sisco – St Cyr	20h45
HYERES F.C.	LUNDI	Stade Degioanni – Giens	21h00
AV.S MAR VIVO	MERCREDI	Stade Squillaci – la Seyne sur Mer	20h30
S.C. TOULON	MERCREDI	Stade Mercheyer – Toulon	20h15

JOUEURS SUSCEPTIBLES DE JOUER EN « LOISIR » AVEC :

- Soit une double licence « Libre » et « Loisir » »
- Soit une licence « Libre » pour les clubs ayant une section « Libre » et une section « Loisir »
- Soit une licence « Loisir » et une licence « Futsal »

CUERS PIERREFEU : M. GOUFFET Michel, licence N° 1726245600 joueur Libre et joueur loisir à « CUERS PIERREFEU ».

FINALE DES CHAMPIONS 2023 / 2024

La finale opposant SCP DE LA RESERVE (vainqueur du Championnat) à l'U.S. CUERS PIERREFEU (vainqueur de la Coupe du Var) se déroulera le :

Vendredi 20 septembre 2024 à 20h30

Stade de La Beaucaire - Toulon

CONTACTS

Président de la Commission : M. LE DORAN, Président de la Commission : 06 81 89 36 41.

Désignation des arbitres : M. Georges PEZZOLI 06 74 90 63 20.

*Prochaine Réunion
Mardi 24 Septembre 2024*

Le Président : Julien LE DORAN

La Secrétaire : Cathy DARDON